



HARSKIRCHEN

DIMANCHE 6 JUILLET 2025

MARCHE AUX PUCES & BROCANTE



A partir de 11h, apéro concert sur la place du village animé par la fanfare de Willerwald !

Nous avons le plaisir de vous informer que le **CSI Entente** organise son traditionnel marché aux puces et brocante le **Dimanche 6 juillet 2025**

Cette manifestation est ouverte aux particuliers, aux professionnels et aux associations.

Les organisateurs se réservent les stands de boissons et denrées alimentaires.

Prix par emplacement uniquement en plein air, suivant la nature des produits exposés

- puces, brocantes, etc... **2,50 € le m linéaire**
- petite restauration, glaces, etc... **5,00 € le m linéaire**

Dès à présent, nous vous invitons à cette manifestation, préparez vos vieilleries, videz vos caves et vos greniers



Un café offert par inscription

*Les emplacements des voitures, camionnettes, remorques etc..., derrière les stands, seront tolérés dans la limite du possible et devront être cohérents avec le métrage réservé. (Minimum de 5m par voiture)
Nous ne fournissons pas de courant électrique.*

Les objets exposés et vendus demeurent sous la responsabilité des vendeurs qui s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et conformité des biens. Tout litige entre vendeur et acheteur ne relève pas de la responsabilité du CSI Entente qui ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable

Les riverains auront la priorité des emplacements devant leur maison.

Les sommes versées restent la propriété du CSI Entente de Harskirchen, même en cas d'intempéries.

Les places seront attribuées en priorité aux exposants dont le paiement accompagnera le formulaire d'inscription ci-dessous.

Les places réservées et attribuées seront disponibles jusqu'à 8 heures, le jour même. Passé ce délai, d'autres exposants pourront se les voir affectées. Le marché sera ouvert au public jusqu'à 19 heures.

L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct.

Toute personne qui ne se soumettrait pas au présent règlement ne sera plus autorisée à exposer et aucun remboursement ne pourra être réclamé. La décision appartient aux organisateurs et ne pourra en aucun cas être contestée

A retourner **accompagné du paiement + Copie Carte d'Identité/Professionnelle** avant le **30 juin 2025**.

- Mr REEB Gilbert 15 Rue des Primevères 67260 HARSKIRCHEN ☎ 03 88 00 93 19
 - Mr SCHORUNG Martin 2 Rue de la Fontaine 67260 HARSKIRCHEN ☎ 06 84 25 33 21
 - Mr SEENE Lionel 4 Rue des Pivoines 67260 HARSKIRCHEN ☎ 06 86 51 68 21
- Pour tout renseignement : harskirchen.csie@alsace.lgef.fr

Nom & Prénom : _____

Adresse : _____

>> Votre mail ou n° de téléphone nous est indispensable pour vous contacter en cas de besoin <<

Téléphone : _____

Mail : _____@_____._____

MARCHE aux PUCES (2,50€ m/l) Petite Restauration (5,00€ m/l)

Longueur réservée : _____ mètres Ci joint la somme de _____ €
Rappel : minimum de 5m par voiture

Nature des produits exposés : _____

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et déclare sur l'honneur de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du code pénal)

Signature